



Tournoi de Mini-volley-ball

Enseignement fondamental

Mercredi 18 janvier 2023

Lieu : Institut Christ-Roi

Avenue Wannecouter, 113 - 1020 Laeken – Tél : 02/262.00.21

GSM FRSEL : 0473/95.77.60

GSM Myriam : 0474/384.606

Equipes inscrites :

	Benjamin(e)s (11-12) - 1 Minimes A (10)
Garçons	4 équipes : ICRL1 – ICRL2 – ICRL3 – LFBU

Arbitrage : Myriam Jacques - Deneve

Modalités :

- Le tournoi s'adresse aux benjamin(e)s (2011-2012). Un(e) minime A (2010 de l'enseignement fondamental) peut faire partie de l'équipe.
- Les joueur(euse)s des équipes 1, 2 et 3 ne peuvent, à aucun moment, changer d'équipe au cours du tournoi sous peine de disqualification.
- Le surclassement est autorisé
- Un temps mort par équipe et par set est autorisé.
- Chaque équipe se munit d'un ballon de mini-volley en cuir.**
- Prière de remplir le document A ci-joint avant le début des rencontres.
- Afin de vérifier la régularité des élèves présents, chaque joueur devra présenter sa carte d'identité avant le début de son 1^{er} match, condition sine qua non pour que l'équipe soit classée et reçoive, le cas échéant, des médailles.**
- A chaque terrain il sera demandé l'aide d'un volontaire pour tenir le tableau marquoir. Merci d'avance.
- Les vestiaires restent ouverts. Il est préférable de ne rien y laisser.
- Pas de chaussures de ville et de baskets à semelles marquantes dans la salle.**
- Interdiction de boire et manger dans la salle.**
- La FRSEL décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol et conseille aux délégués de se munir d'un formulaire de déclaration d'accident pour leurs élèves.

Mini-volley-ball :

- Une équipe se compose de 4 joueur(euse)s et de maximum 4 remplaçant(e)s.
- Terrain : 12m x 6m - Hauteur du filet : 2 m 10
- Quatre remplacements au maximum par équipe et par set.
- La mixité est permise. L'équipe concourt alors dans le championnat masculin.
- 3 services maximum consécutifs par serveur. Après quoi, son équipe effectue une rotation de joueurs et garde le droit au service. Cependant, en cas de 3^e set, les équipes servent en alternance après chaque point.**

Organisation des rencontres et classement :

- Les rencontres se déroulent en 2 sets secs de 15 points (la première équipe arrivée à 15 points gagne le set). En cas d'égalité de set (1-1), un troisième set de 5 points (la première équipe arrivée à 5 points) avec alternance du service à chaque point départagera les équipes
- Victoire : 2 points - défaite : 0 point - forfait : 2 - 0
- En cas d'égalité au classement général, c'est le résultat du match entre les ex-aequo qui prime.

Garçons : Mini-volley-ball

ICRL1 – ICRL2 – ICRL3
LFBU

Institut Christ-Roi, Laeken
Lycée Français de Belgique, Uccle

MICHEL Nicolas
de DREE-HINNEKENS Muriel

Horaires

	MINI-VOLLEY-BALL
13 h 00	Accueil et échauffement
13 h 30	ICRL2 – ICRL1
13 h 55	ICRL3 – LFBU
14 h 20	ICRL3 – ICRL1
14 h 45	LFBU – ICRL2
15 h 10	ICRL3 – ICRL2
15 h 35	LFBU – ICRL1
16 h 00	Fin des rencontres

Remise des médailles d'OR.